



David Ricardo 2 : La théorie de la répartition

© Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne.
Toute reproduction et diffusion interdite.

Introduction

Rappel

- Ricardo (1772-1823)
- Economiste britannique autodidacte
- Impliqué dans les débats publics portant notamment sur des questions économiques.
 - Ex : Ricardo et les *Corn Laws*

Introduction

Les Corn Laws

- *Corn Laws* = lois sur le blé :
 - *Corn Law Act* de 1815 voté par le parlement britannique composé de propriétaires terriens, à la suite de l'arrêt du blocus napoléonien (1804-1814)
 - vise à restreindre les importations de blé (importations interdites dès lors que le cours du blé tombe en-dessous de 80 schillings le quarter)
 - favorable aux propriétaires terriens car augmente la rente

Introduction

Ricardo et les *Corn Laws*

- Opposition de Ricardo aux lois sur le blé :
 - poussent le **prix du blé à la hausse** et obligent ainsi les capitalistes à **augmenter les salaires** pour que les travailleurs puissent continuer de subvenir à leurs besoins, ce qui tend à faire **baisser les profits**
 - CSQ : baisse de l'accumulation du capital et de la croissance économique : état stationnaire.
 - CCL : mieux vaudrait importer le blé s'il est moins cher à l'extérieur : Ricardo, en faveur du **libre échange international**.

Introduction

Ricardo et les *Corn Laws*

- C'est dans le cadre de son opposition aux lois sur le blé que Ricardo expose sa théorie de la valeur et de la répartition, notamment, dans son ouvrage majeur :

Des principes de l'économie politique et de l'impôt (1817)

- Après nous être intéressés à la théorie ricardienne de la valeur, dans ce slide, nous allons mettre l'accent sur **la répartition**. Ces deux points nous permettront d'éclairer l'opposition de Ricardo aux *Corn Laws*.

2. La théorie ricardienne de la répartition



« Les produits de la terre, c'est-à-dire tout ce que l'on retire de sa surface par les efforts combinés du travail, des machines et des capitaux, se partage entre les **trois classes** suivantes de la communauté ; savoir : les **propriétaires fonciers**, - les **possesseurs des fonds ou des capitaux** nécessaires pour la culture de la terre, - les **travailleurs** qui la cultivent.

Chacune de ces classes aura cependant, selon l'état de la civilisation, une part très différente du produit total de la terre sous le nom de rente, de profits du capital et de salaires, et cette part dépendra, à chaque époque, de la fertilité des terres, de l'accroissement du capital et de la population, du talent, de l'habileté de cultivateurs, enfin des instruments employés dans l'agriculture.

Déterminer les lois qui règlent cette distribution, voilà le principal problème en économie politique. »

(Principes, Préface)

2. La théorie ricardienne de la répartition

Une répartition du produit entre 3 classes sociales

- Tout comme pour Smith, pour Ricardo, **le produit de la nation se répartit entre 3 classes sociales** :
 - **Propriétaires terriens** qui perçoivent une partie du produit sous forme de **rentes** ;
 - Les **travailleurs** qui perçoivent une partie du produit sous forme de **salaires** ;
 - Les **capitalistes** qui perçoivent une partie du produit sous forme de **profits**.
- Nous allons montrer comment sont déterminés ces différents revenus, d'après l'auteur.

2. La théorie ricardienne de la répartition

2.1. Une théorie de la rente différentielle

- La définition ricardienne de la rente :
 - Ricardo veut établir une définition précise de la rente pour éviter une erreur qu'il attribue à Smith
 - Selon lui, la définition de Smith (un droit d'usage du sol) est trop vague et contribue à confondre la rente avec les profits sur le capital investi dans l'agriculture
- Pour Ricardo, **il est essentiel de ne pas confondre la rente avec le profit** (qu'il appelle aussi « intérêt du capital »), en effet :

« on verra que les causes qui influent sur la hausse de la rente sont entièrement différentes de celles qui déterminent l'augmentation des profits, et qu'elles agissent rarement dans le même sens. » (Principes, chap. 2)

2. La théorie ricardienne de la répartition

Distinction rente/profit : une illustration

- Pour illustrer la différence entre rente et le profit, Ricardo prend l'exemple de **deux fermes de même étendue et dotées de sols de même fertilité**
- La **seule différence entre les deux est que l'une possède tous les bâtiments et instruments utiles pour la cultiver** (ferme 1), tandis que l'autre ne possède absolument rien (ferme 2).
- Il est évident, nous dit Ricardo, que la rémunération de la ferme 1 sera plus élevée que celle de la ferme 2.
- Le supplément de rémunération de la ferme 1 ne correspond, cependant, pas à de la rente mais à du profit :

*Il rémunère la mise à disposition d'un capital (bâtiments et instruments utiles pour la cultiver) et **non l'exploitation des facultés productives du sol***

2. La théorie ricardienne de la répartition

Définition de la rente

- Ricardo propose la définition suivante:

*« La rente est cette portion du produit de la terre que l'on paie au propriétaire **pour avoir le droit d'exploiter les facultés productives et impérissables du sol.** » (Principes, Chap. 2)*

⇒ 2 implications immédiates

2. La théorie ricardienne de la répartition

« La rente est cette portion du produit de la terre que l'on paie au propriétaire **pour avoir le droit d'exploiter les facultés productives et impérissables du sol.** » (Principes, Chap. 2)

⇒ 2 implications immédiates

- si l'on met de côté le cas particulier des mines, **la rente n'existe par définition que dans l'agriculture**, seul secteur où sont à proprement parler exploitées les « facultés productives du sol »
- les facultés productives du sol n'étant généralement pas uniformes, **la rente aura un caractère relatif, et dépendra des différentes qualités des terrains.** Les terrains les plus fertiles dégageront, pour une même étendue exploitée, les rentes les plus élevées, les terrains moins fertiles les rentes les plus modestes.

2. La théorie ricardienne de la répartition

- les facultés productives du sol n'étant pas uniformes, la rente aura un caractère relatif, et dépendra des différentes qualités des terrains. **Le montant de la rente d'un terrain dépend donc de sa fertilité.**

→ *Les terres les moins productives de l'économie, celles qui ont les coûts de production unitaires les plus élevés, ne dégagent pas de rente.*

*Ces terres, qualifiées de **marginales** car censées être les dernières mises en culture, serviront de référentiel afin de calculer les rentes des autres terrains, en faisant la différence des coûts de production. C'est pourquoi l'on parle de théorie de la rente différentielle.*

2. La théorie ricardienne de la répartition

La théorie de la rente différentielle : principe

- Expérience de pensée :
 - Supposons une contrée dans laquelle les terres fertiles sont présentes en abondance.
 - Dans ce cas, personne n'accepte de payer une rente pour exploiter les facultés productives de la terre (si l'on veut me faire payer une rente, il me suffit d'aller cultiver le champ d'à côté pour m'y soustraire).
 - Dans une telle contrée, il n'y aurait donc pas de rente.

2. La théorie ricardienne de la répartition

La théorie de la rente différentielle : principe

- Puis on met en culture des terres de qualité différentes, par ordre décroissant de fertilité
- Pourquoi mettre en culture les terres de moins bonne qualité ?

– L'accroissement de la population :

A chaque accroissement de population on est obligé de mettre en culture des terres de moins en moins fertiles pour répondre aux besoins alimentaires du surcroît de population

→ **Rendements décroissants dans l'agriculture**

2. La théorie ricardienne de la répartition

La théorie de la rente différentielle : principe

- **Dans les faits, les terres les plus fertiles n'existent qu'en quantité limitée** et c'est la raison pour laquelle il faut payer une rente pour obtenir le droit de les exploiter.
- Cette limite engendre un phénomène de **concurrence** entre les capitalistes pour exploiter les meilleures terres:
 - Seuls ceux qui sont prêts à mettre le prix – à payer une rente élevée - se verront allouer une terre de plus grande qualité*
 - Les autres doivent se contenter de terres moins fertiles mais, en contrepartie, ils s'acquittent d'une rente plus faible*
- Plus il y aura d'écart entre les terres, en termes de fertilité, plus la rente qu'il faudra payer pour exploiter les plus fertiles sera élevée.

Illustration « dynamique » (rentes en nature):

On met des terres en culture au gré de la croissance démographique

Etape 1 : une qualité de terrain utilisée

- **T1** : 100 boisseaux de blé produits pour X capital investi / **rente nulle**

Etape 2 : deux qualités de terrain utilisée

- **T1** : 100 boisseaux de blé produits pour X capital investi / **rente 10** (= 100 - 90)
- **T2** : 90 boisseaux de blé produits pour X capital investi / **rente nulle**

Etape 3 : trois qualités de terrain utilisée

- **T1** : 100 boisseaux de blé produits pour X capital investi / **rente 20** (= 100 - 80)
- **T2** : 90 boisseaux de blé produits pour X capital investi / **rente 10** (= 90 - 80)
- **T3** : 80 boisseaux de blé produits pour X capital investi / **rente 0** (= 80 - 80)

2. La théorie ricardienne de la répartition

Le prix du blé

- Moins une terre est fertile plus il faut de travail pour y produire une unité de blé.
- La valeur d'échange d'une marchandise dépend de la quantité de travail nécessaire pour la produire dans les conditions les plus défavorables.
- Ce sont donc les quantités de travail nécessaires pour produire le blé, sur les terres les moins fertiles, qui déterminent le prix du blé, qui s'impose à tous les producteurs.

Illustration « statique » (rentes en valeur) :
Supposons qu'à l'instant t , 3 qualités de terrains sont exploitées :

- sur les $T1$, il faut 8 heures de travail incorpore pour produire un boisseau de blé
- sur les $T2$, il faut 9 heures de travail incorpore pour produire un boisseau de blé
- sur les $T3$, il faut 10 heures de travail incorpore pour produire un boisseau de blé

Le prix naturel du blé, unique dans l'économie, est déterminé par ses coûts de production sur les terres les moins fertiles

- sur les $T1$, on vend l'équivalent de 10 heures de travail un boisseau dont le coût de production est de 8 heures, d'où **2 heures de rente par boisseau de blé produit**
- sur les $T2$, on vend l'équivalent de 10 heures de travail un boisseau dont le coût de production est de 9 heures, d'où **1 heure de rente par boisseau de blé produit**
- sur les $T3$, on vend l'équivalent de 10 heures de travail un boisseau dont le coût de production est de 10 heures, d'où **l'absence de rente**

2. La théorie ricardienne de la répartition

Résumé en 3 points

- Il n'y a **jamais de rente sur les terres les moins fertiles**, c'est-à-dire la dernière catégorie de terrains mise en culture ou terres marginales.
- Le **prix naturel du blé** (et des denrées agricoles en général), unique dans l'économie, **est déterminé par ses coûts de production sur les terres marginales**. Puisqu'on ne paye pas de rente sur ces terres, le prix naturel des denrées se résout uniquement en salaires et profits.
- La rente - en valeur - d'une terre quelconque est égale à la **différence entre prix de vente au prix naturel et coûts de production effectifs** sur la terre concernée. Ou, pour être fidèle à l'exemple « dynamique » de Ricardo : la rente - en nature - d'une terre quelconque est égale à **la différence entre sa production et celle des terres marginales à quantités de capital investies égales**.

2. La théorie ricardienne de la répartition

- L'hypothèse fondamentale qui sous-tend le raisonnement ricardien est celle de **rendements décroissants dans l'agriculture**, c'est-à-dire que la dernière portion de capital employée y rend toujours moins de produit que la précédente. Dans le cas contraire, les capitalistes privilégieraient l'augmentation des investissements sur les terres déjà exploitées à la mise en culture de terres marginales moins fertiles.

2. La théorie ricardienne de la répartition

- En effet :

« Il peut arriver qu'en doublant le capital primitif employé dans le n°1, le produit, quoiqu'il ne soit pas double ou augmenté de cent quarters, augmente cependant de quatre-vingt-cinq quarters, quantité qui surpasse ce que pourrait rendre ce capital additionnel, si on le consacrait à la culture du terrain n°3. Dans ce cas, le capital sera employé de préférence sur le vieux terrain, et constituera également une rente : *la rente étant toujours la différence entre les produits obtenus par l'emploi de deux quantités égales de capital et de travail.* (...) S'il y avait donc beaucoup plus de terres fertiles qu'il n'en faut pour fournir les subsistances nécessaires à une population croissante, ou s'il était possible d'augmenter le capital employé à la culture des vieux terrains sans qu'il y eût aucune diminution de produits, la hausse des rentes deviendrait impossible, la rente étant l'effet constant de l'emploi d'une plus grande quantité de travail donnant moins de produits. » (*Principes*, chap. 2)

2. La théorie ricardienne de la répartition

- Il convient à ce titre de distinguer :
 - **rente extensive** (conséquence de la mise en culture de terres toujours moins fertiles) et
 - **rente intensive** (conséquence de l'ajout sur les terres déjà exploitées de portions de capital dont la productivité marginale est décroissante).
- Dans les deux cas, le mécanisme de la rente tend toutefois vers la même conséquence : l'**unicité du taux de profit** dégagé dans l'agriculture. Unicité qui suppose, comme pour la convergence des prix courants vers les prix naturels, une concurrence entre capitalistes.

2. La théorie ricardienne de la répartition

Rente et prix du blé

- La mise en culture de terres de moindre fertilité a deux effets concomitants :
 - Une hausse générale des rentes ;
 - Une hausse du prix du blé.
- **ATTENTION : le prix du blé augmente car il devient plus difficile de le produire (il faut davantage de travail pour le produire) et non parce que la rente augmente.**
- Par ailleurs, la rente n'est pas une composante du prix du blé :
 - Le prix du blé est fixé sur la dernière terre mise en culture sur laquelle, précisément, on ne paye pas de rente.
- CSQ : la rente n'affecte ni le prix du blé, ni le taux naturel des profits

2. La théorie ricardienne de la répartition

« Ce qui fait donc **hausser la valeur comparative des produits naturels, c'est l'excédent de travail consacré aux dernières cultures, et non la rente qu'on paie au propriétaire.** La valeur du blé se règle d'après la quantité de travail employée à le produire sur les dernières qualités de terrains ou d'après cette portion de capital qui ne paie pas de rente. **Le blé ne renchérit pas, parce qu'on paie une rente ; mais c'est au contraire parce que le blé est cher que l'on paie une rente ;** et l'on a remarqué, avec raison, que **le blé ne baisserait pas, lors même que les propriétaires feraient l'entier abandon de leurs rentes.** Cela n'aurait d'autre effet que de mettre quelques fermiers dans le cas de vivre en seigneurs, mais ne diminuerait nullement la quantité de travail nécessaire pour faire venir des produits bruts sur les terrains cultivés les moins productifs. » (Principes, chap. 2)

2. La théorie ricardienne de la répartition

2.2. L'antagonisme entre salaires et profits

- Le prix du blé se résout en salaires et profits :
 - Le prix du blé est fixé sur la dernière terre mise en culture, terre sur laquelle on ne paye pas de rente mais sur laquelle on rémunère le travail et le capital employés ;
 - Prix du blé = quantité de travail direct (travail) et indirect (capital) incorporée (dans les conditions de production les plus défavorable)
- Evolution du prix du blé et des salaires :
 - Avec la mise en culture de terres moins fertiles, **la quantité de travail nécessaire pour produire la même quantité de blé qu'avant augmente**
 - CSQ : **les salaires payés dans l'agriculture augmentent en raison de la hausse du prix des biens de subsistance** nécessaires aux travailleurs*, dont le blé est l'élément majeur.

** le **salairé naturel** est déterminé par **la quantité de travail incorporée à la production des moyens de subsistance** – et donc du blé - d'un ouvrier et de sa famille de manière à assurer la reproduction à l'identique de la classe laborieuse. (*

2. La théorie ricardienne de la répartition

Conséquence d'une hausse du prix blé, dans l'industrie

- Le prix des biens industriels, tout comme le prix du blé, se résout en salaires et profits :
 - Il n'existe pas de rente dans le secteur industriel car la rente ne rémunère, pour Ricardo, que l'usage des facultés productives de la terre;
 - Prix des biens industriels = quantité de travail direct (travail) et indirect (capital) qu'ils incorporent.
- **La hausse du prix du blé engendre également une hausse des salaires naturels dans le secteur industriel :** le salaire des ouvriers dans l'industrie doit augmenter pour que ceux-ci puissent continuer de subvenir à leurs besoins.

2. La théorie ricardienne de la répartition

Qu'est ce que le « prix naturel du travail » (salaire de subsistance)

- « Le travail, ainsi que toutes choses que l'on peut acheter ou vendre, et dont la quantité peut augmenter ou diminuer, a **un prix naturel et un prix courant**. Le prix naturel du travail est celui qui fournit aux ouvriers, en général, **les moyens de subsister et de perpétuer leur espèce sans accroissement ni diminution** » (Principes, chap V)
- Application de la théorie de la valeur L incorporé au « travail » : le « prix naturel du travail » est déterminé par le **travail incorporé à sa production, c'est-à-dire au biens de subsistances** nécessaires à l'entretien du travailleur et sa famille.
- Parmi ces biens de subsistances, le blé joue un rôle déterminant : le **salaire de subsistance est indexé sur le prix du blé**

2. La théorie ricardienne de la répartition

Prix courant et « prix naturel du travail »

- Comme les autres marchandises, **le travail a également un prix courant**, déterminé par le rapport entre l'offre (de ouvriers) et la demande (des capitalistes)
- Mais **le prix courant du travail (w) converge également vers son prix naturel (w^*)**.
- Quand l'accumulation est forte \Rightarrow la D de L augmente $\Rightarrow w > w^* \Rightarrow$ **croissance démographique** et retour à l'équilibre
- Quand l'accumulation décroît \Rightarrow la D de L baisse $\Rightarrow w < w^* \Rightarrow$ **baisse de la démographie** et retour à l'équilibre

2. La théorie ricardienne de la répartition

Prix courant et « prix naturel du travail »

- **Le prix courant du travail (w) converge également vers son prix naturel (w^*).**
- NB : l'ajustement s'effectue via la démographie, et non via la mobilité des capitaux.
- S'il y a retour à l'équilibre, la taille de la population a changé.
- **L'important à retenir ici est que l'accumulation (la croissance) stimule la croissance démographique**

2. La théorie ricardienne de la répartition

Conséquence d'une hausse du prix blé sur les profits dans tous les secteurs

- Au fur et à mesure que l'on met en culture des terres de moindre fertilité (pour faire face à la croissance démographique), les salaires augmentent et les profits baissent.

→ antagonisme entre salaires et profits :

- Le prix d'un bien constitue la recette unitaire du capitaliste.
 - Lorsque le capitaliste vend un bien, il récolte en échange de quoi rembourser les salaires qu'il a avancés pour lancer le processus de production.
 - La différence entre le prix du bien et les salaires remboursés correspond au profit : **le profit est un résidu** (ce qui reste dans la poche du capitaliste une fois les salaires versés).
 - **Plus le montant des salaires est élevé, moins il reste de profit pour le capitaliste.**
- *Antagonisme entre salaires et profits quelque soit le secteur - industriel ou agricole.*

2. La théorie ricardienne de la répartition

2.3. La marche vers l'état stationnaire

- D'après Ricardo, le progrès des sociétés, c'est-à-dire, l'accroissement de leur richesse due à l'accumulation du capital, s'accompagne d'une hausse de la population plus que proportionnelle à celle de la production agricole:
 - *Ricardo s'inspire ici de la théorie de Malthus sur la population (voir partie 1 - intro).*

2. La théorie ricardienne de la répartition

- Croissance économique grâce à l'accumulation du capital
- Augmentation de la demande de travail (car plus de capital pour mettre en œuvre la production)
- Augmentation du salaire de marché au-dessus du salaire naturel → hausse du pouvoir d'achat des ouvriers qui les inciteraient à faire plus d'enfants
- **Hausse de la population (plus que proportionnelle à la hausse de la production agricole)**

2. La théorie ricardienne de la répartition

Suite...

- Mise en culture de terre moins fertiles pour répondre à la croissance de la population
- Augmentation du prix des denrées agricoles (car la difficulté de production augmente)
- Hausse des salaires naturels pour compenser la hausse du prix des biens de subsistance
- Baisse des profits (antagonisme entre salaires et profits) → baisse des taux de profit (voir formule partie 1)
- **Arrêt de l'accumulation du capital et donc de la croissance économique = état stationnaire**

Conclusion

L'opposition de Ricardo aux *Corn Laws*

- Rappel : **lois sur le blé = restriction des importations de blé** au Royaume-Uni
- Les lois sur le blé obligent ainsi à mettre en culture des terres de moins en moins fertiles pour répondre à l'accroissement de population qui découle du progrès des sociétés. **Elles poussent donc le prix du blé à la hausse.**
- Ceci provoque une **augmentation des salaires** et, conformément à la théorie de la répartition de Ricardo, une tendance à la **baisse du taux de profit** qui constitue le motif de l'accumulation du capital.
- Les lois sur le blé tendent donc à favoriser un arrêt de l'accumulation du capital et de la croissance économique : *elles conduisent à l'état stationnaire.*

Conclusion

L'opposition de Ricardo aux *Corn Laws*

- Que faire pour enrayer cette tendance à l'état stationnaire ?
- Puisqu'elle a pour origine la hausse du prix des biens de subsistance, il faut chercher à les rendre moins chers : **mieux vaudrait importer le blé s'il est moins cher à l'extérieur.**
- Ricardo : favorable à l'abrogation des lois sur le blé et au libre-échange international
- Les *Corn Laws* seront abolies en 1846, vingt-trois ans après la disparition de Ricardo

Conclusion

Smith et Ricardo sur le libre échange

- Smith et Ricardo se prononcent **tous deux en faveur du libre-échange**, pour la même raison (retarder la baisse tendancielle du taux de profit), mais **sur la base d'argumentations différentes** :
 - ✓ **Pour Smith** : l'ouverture au commerce extérieur permet la mise en œuvre d'une division internationale du travail nécessaire à la poursuite de l'enrichissement des nations. **La division du travail et l'accumulation paraissent en effet limités par les débouchés nationaux.**
 - ✓ **Pour Ricardo**, qui tient pour acquise la loi de Say selon laquelle aucune crise générale de surproduction n'est possible, ce problème de débouchés à la production ne se pose pas. **Le libre-échange est un moyen de tirer profit des avantages comparatifs de chaque pays** et, dans le cas spécifique de la Grande-Bretagne, d'enrayer la hausse continue des salaires qui menace les profits, **en important des denrées alimentaires produites à moindre coût.**

Conclusion

Les avantages comparatifs

- Dans le chapitre 7 des *Principes*, Ricardo démontre, à l'aide d'un exemple trivial, que **même les nations ne disposant d'aucun avantage absolu ont théoriquement intérêt à la spécialisation internationale.**
- Supposons que deux pays, l'Angleterre et le Portugal, ne produisent que du vin et des draps dont la qualité est homogène. Le Portugal dispose d'un avantage absolu (c'est-à-dire d'une meilleure productivité du travail) sur l'Angleterre dans les deux branches de production.

Conclusion

Les avantages comparatifs

- Le Portugal dispose d'un avantage absolu (c'est-à-dire d'une meilleure productivité du travail) sur l'Angleterre dans les deux branches de production : il faut 90 heures pour produire une pièce de drap au Portugal contre 100 heures en Angleterre, et 80 heures contre 120 heures pour produire un tonneau de vin.

	Portugal	Angleterre
Drap	90 heures	100 heures
Vin	80 heures	120 heures

- Le coût de production d'un tonneau de vin au Portugal équivaut donc à 66% du coût anglais, et celui du drap portugais représente 90% du coût en Angleterre.

Conclusion

Les avantages comparatifs

	Portugal	Angleterre
Drap	90 heures	100 heures
Vin	80 heures	120 heures

- En **autarcie**, il faudrait $(100+120)$ 220 heures à l'Angleterre et $(90+80)$ 170 heures au Portugal pour produire, chacun de leur côté, une pièce de drap et un tonneau de vin, soit un total de **390 heures pour produire deux unités de chaque bien**.
- Si l'Angleterre se spécialisait dans la production de drap et le Portugal dans celle du vin, il faudrait (2×100) 200 heures à la première pour produire deux pièces de drap, et (80×2) 160 heures au second pour produire deux tonneaux de vins. Soit un total de **360 heures pour produire deux unités de chaque bien**, et un **gain global de 30 heures** de travail.

Conclusion

Les avantages comparatifs

	Portugal	Angleterre
Drap	90 heures	100 heures
Vin	80 heures	120 heures

- Si l'Angleterre se spécialisait dans la production de drap et le Portugal dans celle du vin, il faudrait (2×100) 200 heures à la première pour produire deux pièces de drap, et (80×2) 160 heures au second pour produire deux tonneaux de vins. Soit un total de **360 heures pour produire deux unités de chaque bien**, et un **gain global de 30 heures** de travail.
- Ricardo démontre ainsi, contre les préceptes mercantilistes, que l'échange entre nations peut-être **un jeu à somme positive**, dont chaque partie peut tirer avantage.